



Honoraires d'agence

(A compter du 1^{er} septembre 2024)

~ Transaction (terrain, immeuble, maison et appartement)

Honoraires à la charge du vendeur sauf conditions particulières

De 1 € à 70 000 €	Forfait de 5000 €
De 70 001 € à 150 000 €	7,5 % TTC
De 150 001 € à 250 000 €	6 % TTC
De 250 001 € à 400 000 €	5 % TTC
A partir de 400 001 €	4 % TTC

~ Location

Décret du 1^{er} Août 2014

<u>Locaux d'habitation, mixte ou meublé (loi du 6 juillet 1989)</u>	<u>Honoraires TTC Bailleurs</u>	<u>Honoraires TTC Locataires</u>
Honoraires de location (TTC) : - Visite - Constitution et vérification du dossier locataire - rédaction du bail	Zones non tendues : 8 € / M ² de surface habitable*	Zones non tendues : 8 € / M ² de surface habitable*
	Zones tendues : 10 € / M ² de surface habitable*	Zones tendues : 10 € / M ² de surface habitable*
Honoraires de réalisation d'états des lieux	3 € / M ² de surface habitable	3 € / M ² de surface habitable
Location garage ou parking	Un mois de loyer hors charges	Un mois de loyer hors charges
Avenant ou rédaction de bail unique	200 € à diviser par moitié entre les parties	

*Dans la limite d'un mois de loyer hors charges